

Club Med améliore significativement les conditions de sa dette et y intègre des critères de développement durable concrets et précis

Club Med annonce avoir signé la mise en place de nouvelles lignes de financement à cinq ans pour un montant total de 300 millions d'euros, dont une tranche amortissable de 80M€, une tranche in fine de 140M€ et un crédit renouvelable de 80M€, en remplacement des financements mis en place en 2015 lors de l'acquisition du Club Med par le groupe Fosun.

Cette opération renforce la liquidité et la flexibilité financière du Groupe tout en améliorant significativement les conditions de financement et en allongeant la durée moyenne de la dette.

Ce financement prévoit un ajustement du coût du crédit selon quatre indicateurs de la performance du Club Med en matière de développement durable : la certification de l'éco-construction des nouveaux Resorts, la certification de tourisme durable Green Globe pour l'opération des Resorts, la suppression progressive du plastique jetable à usage unique et le soutien à l'agroécologie locale.

Mesurables et concrets, ces quatre critères permettent de couvrir des enjeux importants de l'activité du Club Med en matière de développement durable, de la construction à la gestion quotidienne des Resorts au sein des communautés qui nous accueillent, partout dans le monde.

Une amélioration conforme ou supérieure aux ambitions du groupe dans l'un ou l'autre de ces domaines se traduira par une baisse du coût du crédit, alors qu'une dégradation ou une amélioration insuffisante conduira à une hausse de ce dernier.

Michel Wolfovski, Directeur Général du Club Med indique :

« La réussite de ce refinancement démontre l'amélioration de la performance opérationnelle et financière de Club Med : nous avons pu refinancer notre dette à des conditions de marché très favorables et assouplir les contraintes liées à notre précédent financement.

Je remercie vivement nos partenaires bancaires pour leur confiance renouvelée à l'égard du Club Med et pour la prise en compte de ces indicateurs de développement durable.

Depuis son origine, Club Med s'appuie sur des valeurs et des pratiques profondément respectueuses de l'environnement et des populations qui nous accueillent. C'est pourquoi il nous est apparu important de choisir et d'intégrer, dans notre stratégie de refinancement, des critères symbolisant ces valeurs et pratiques, pour les cinq prochaines années. Nous sommes fiers de la position prise par le Club Med et de ce refinancement qui nous donne l'occasion d'encourager et de valoriser nos efforts et ceux de nos partenaires vers un tourisme plus durable. »

Les 11 établissements financiers internationaux participants sont :

- Global Coordinateurs : Crédit Agricole CIB et Natixis
- Agent de la documentation/ Agent de la facilité : Natixis
- Sustainability Agent : Crédit Agricole CIB
- Arrangeurs mandatés et teneurs de livres : BNP Paribas, Groupe Crédit Agricole (Crédit Agricole CIB, Crédit Lyonnais et CRCAM des Savoie), HSBC France, Natixis
- Arrangeurs mandatés : CaixaBank, Groupe Société Générale
- Arrangeurs : Arkéa, Banco do Brazil, BBVA, JP Morgan, Sabadell

Précisions sur les 4 indicateurs :

1. Certification de l'éco-construction des nouveaux Resorts.

Les nouveaux Resorts Club Med seront certifiés par BREEAM, certification internationale et indépendante d'écoconstruction parmi les plus reconnues au niveau mondial (ou équivalent selon les régions du monde), qui valorise la conception et la réalisation de différents types de bâtiments. 75% des Resorts ouvrant en 2019 seront écocertifiés. L'objectif est d'atteindre 100% des Resorts ouvrants en 2022 et au-delà.

2. Certification Green Globe pour une gestion durable des Resorts.

La certification Green Globe est une certification internationale et indépendante de tourisme durable parmi les plus exigeantes et les plus reconnues qui récompense les établissements du secteur du tourisme engagés dans une démarche complète d'amélioration continue de la gestion environnementale et sociale de leur activité. 81% des Resorts sont certifiés à date. L'objectif est d'atteindre 100% en 2021.

3. Suppression progressive du plastique jetable à usage unique.

D'ici fin 2019, les pailles, gobelets, tasses, ainsi qu'assiettes, couverts et barquettes en plastique à usage unique devront être supprimés des Resorts. Gels douche, shampoings et crèmes pour le corps mis à disposition dans les salles de bains seront proposés dans de grands contenants réutilisables. Puis, l'objectif est de progressivement supprimer ou remplacer l'ensemble des articles en plastique à usage unique par des produits provenant d'autres matières ou de plastique recyclé.

4. Contribution au développement économique local et promotion de l'agroécologie.

Dans le cadre du programme "Green Farmers », qui favorise l'approvisionnement auprès de producteurs situés à proximité des Resorts ainsi que le déploiement de pratiques agro-écologiques, Club Med soutient, depuis 2008, en partenariat avec AGRISUD, l'agriculture paysanne locale et l'agroécologie à proximité de certains de ses Resorts. En 2019, plus de 2 500 personnes (producteurs et leurs familles) ont été accompagnées dans le but d'accéder à de nouveaux marchés, comme celui du Club Med, qui se donne pour objectif de lancer en moyenne un nouveau projet par an.

Contacts

Investisseurs

Venceslas Fedolliere
Directeur Trésorerie & Financements
01 53 35 43 08
venceslas.fedolliere@clubmed.com

Presse

Thierry Orsoni
Directeur de la Communication
01 53 35 31 29
thierry.orsoni@clubmed.com